

Image not found or type unknown



Question sur un eventuelle mariage sous contrat

Par **galo**, le **05/05/2009** à **21:19**

Bonjour,
Ma situation actuelle est la suivante: rn-divorcée avec deux enfant majeure sans bien matériel.
A ce jour je me remarie avec une personne ayant:
rn-deux enfant majeure également et propriétaire d'une villa.
Je souhaiterais savoir si je suis obligée de me marier sous contrat?
Si il decede avant moi à quoi dois je m'attendre de la part de ces enfants étant donné que mon mari souhaiterait que je reste dans sa maison. Ya t-il des procédures à faire avant le mariage. Merci par avance.